



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 121675

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la prise en charge des femmes enceintes et des conditions de la naissance en France. La dimension préventive, éducative et sociale du champ de la naissance est de plus en plus réduite. Cette dégradation se traduit par une augmentation des inégalités dans l'accès aux soins pour les plus vulnérables, d'où un accroissement des grossesses non suivies et l'abandon de la prise en charge des parents les plus en difficulté. La garantie de la sécurité dans ce domaine ne doit pas être cantonnée aux seules structures hospitalières. Cela affaiblirait toute politique ciblée sur le dépistage et la prévention des risques obstétricaux. Elle lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour avoir une vraie politique d'accompagnement de la périnatalité et associer tous les acteurs de la naissance, obstétriciens et sages-femmes.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121675

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3257